

Thursday, December 3, 1987

Chairman: Don Blenkarn

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance and Economic Affairs

RESPECTING:

Bill C-64, An Act to amend the Income Tax Act, a related Act, the Canada Pension Plan and the Unemployment Insurance Act, 1971

WITNESSES:

(See back cover)

It was agreed.—That the Committee reprint 1,000 copies in English and 1,000 copies in French of its Eleventh Report on the White Paper on Tax Reform (Stage I).

It was agreed.—That the Committee authorize payment of mileage to Dr. J. H. Wexler, who attended the 96th Tax Conference in Montreal at the Committee's request on November 24 and 25, 1987, from the approved Committee Budget for the fiscal year ending March 31, 1988.

It was agreed.—That the Committee authorize payment of the expenses incurred for extending hospitality to the members of the Committee who attended the meetings held in Vancouver, on September 20, 21 and 22, 1987 and in Mont-Sainte-Marie on October 13, 1987, to the total amount of \$104,884.00 to be paid from the approved Committee Budget for the fiscal year ending March 31, 1988.

Second Session of the Thirty-third Parliament, 1986-87

Le jeudi 3 décembre 1987

Président: Don Blenkarn

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances et des affaires économiques

CONCERNANT:

Projet de loi C-64, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et la législation connexe ainsi que le Régime de pensions du Canada et la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Il est convenu.—Que le Comité imprime 1,000 autres exemplaires de la version anglaise et 1,000 autres exemplaires de la version française de son onzième rapport sur le Livre blanc de la réforme fiscale (étape I).

Il est convenu.—Que le Comité autorise le remboursement du voyage, à l'aller et au retour, de J. H. Wexler, qui a participé à la Conférence fiscale de Montréal, à la demande du Comité, les 24 et 25 novembre 1987, à partir du budget approuvé pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988.

Il est convenu.—Que le Comité autorise le paiement des dépenses de représentation courues à l'occasion des réunions tenues à Vancouver, les 20, 21 et 22 septembre 1987, et de la réunion du 13 octobre 1987, à Mont-Sainte-Marie, pour un montant total de 104 884,00 \$ à payer à partir du budget approuvé pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988.

Deuxième session de la trente-troisième législature, 1986-1987